

Commune de FAIMES

Etablissement contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999
relatif au permis d'environnement

Enquête publique – permis unique

La Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'en vertu du décret sur l'environnement,
une enquête publique est ouverte relative à la demande de :

La SA LUMINUS - Boulevard du Roi Albert II, 7 - 1210 SAINT-JOSSE-TEN-NOODE

En vue d'obtenir le permis unique de classe 1 pour :

La construction et l'exploitation de 6 éoliennes d'une puissance totale maximale de 20.7 MW, d'une cabine de tête, de chemins d'accès et aires de montage, et la pose de câbles électriques sur les territoires communaux de Villers-le-Bouillet et Verlaine : 3 éoliennes sur le territoire de Villers-le-Bouillet et 3 éoliennes sur le territoire de Verlaine.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale du 5 novembre 2020 au 7 décembre 2020

Date d'affichage de la demande : le 23 octobre 2020

Date d'ouverture de l'enquête : le 5 novembre 2020

Lieu, date et heure de clôture de l'enquête : Administration communale de Faimés, Service Urbanisme, rue A. Braas n°13 à 4317 Faimés le 7 décembre 2020 à 10h00.

Une étude d'incidences sur l'environnement a été réalisée préalablement à l'introduction de la demande de permis.

Le dossier peut être **consulté** à l'Administration Communale rue Adolphe Braas n°13 à 4317 FAIMES à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête :

- chaque jour ouvrable pendant les heures de service : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 **uniquement sur rendez-vous** (019/339856 ou urbanisme@faimés.be).
- le samedi de 10h00 à 12h00 **uniquement sur rendez-vous pris au minimum 24h à l'avance** (019/339856 ou urbanisme@faimés.be).

Les observations écrites peuvent être envoyées à l'Administration Communale, soit par courriel à urbanisme@faimés.be, soit par courrier postal à l'Administration Communale rue Adolphe Braas n°13 à 4317 FAIMES.

Les observations verbales pourront être recueillies à l'Administration Communale rue Adolphe Braas n°13 à 4317 FAIMES pendant les heures de service : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 **sur rendez-vous** (019/339856 ou urbanisme@faimés.be).

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du demandeur, du service urbanisme de Faimés, du fonctionnaire technique (Noëlle DARIMONT, Assistante principale, - 04 224 57 48) ou du fonctionnaire délégué (Service public de Wallonie - Montagne Sainte-Walburge, 2 à 4000 Liège – 04/224.54.11).

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Service public de Wallonie à savoir un avis conjoint du fonctionnaire technique et du fonctionnaire délégué.

A Faimés, le 23/10/2020

Le Bourgmestre.

E. Cartuyvels